

Le

Mag'



st-aignan^{de}
GRAND
Lieu

Été 2014

n° 66

**Festifolies 2014,
les enfants se préparent !
et vous ?**



Dossier :

Vos nouveaux élus

Conseils Municipaux	3
Intercommunalité	4-5
Actualités	6-8
Dossier	
Votre nouvelle équipe municipale	9-12
Infos Mag'	13
Festifolies	14-15
Vie Locale	15-17
Citoyenneté	18
Tribune du groupe d'opposition	18
Infos	19

Votre confiance renouvelée

Je remercie l'ensemble des électeurs Aignonais (1988) qui se sont déplacés, le 23 mars dernier, témoignant en votant de leur intérêt pour la commune.

Avec 64%, 1204 électeurs ont accordé leurs suffrages à notre liste "Vivre Ensemble à Saint-Aignan de Grand Lieu". Nous nous consacrerons, tout au long des 6 années de ce mandat, à la mise en œuvre du projet que nous vous avons présenté. Il s'agit d'un projet responsable, réaliste, sans démagogie, mais ambitieux et volontaire. Il se projette résolument vers l'avenir.



J'adresse mes remerciements à mes 26 colistiers dont 21 siègent au sein de ce nouveau conseil. Aujourd'hui, les échanges de campagne ont laissé place au travail, et, considérant la nouvelle composition du conseil municipal, j'émet le souhait que la confrontation d'idées, l'expression de points de vue divergents, puissent, de façon apaisée, animer nos débats, et surtout, être utiles à l'action communale et à nos administrés. C'est ainsi que conçoit la démocratie.

Je veux également m'adresser aux associations pour les assurer une fois encore de toute notre reconnaissance pour leur vitalité et de notre indéfectible soutien. Parce qu'elles sont la véritable colonne vertébrale du lien social et de l'action citoyenne, je les invite à continuer à entreprendre, et ce dans un équipement qui verra le jour d'ici la fin de l'année, que nous avons souhaité, pour elles, innovant : La Maison de la Vie Locale.

Enfin je veux redire à l'ensemble du personnel communal ma confiance dans leurs compétences, leurs savoir-faire et leur dévouement.

Vous découvrirez une formule revisitée du Mag, lequel n'avait pas été édité durant les périodes d'élections. Une nouvelle formule plus informative, constituée de davantage de brèves vous permettant de mieux vous rendre compte de la diversité des dossiers et actions mises en place au quotidien.

Un mag aux couleurs de Festifolies, à trois mois de l'événement et je vous invite tous, chers concitoyen(s) à rejoindre les équipes et bénévoles déjà engagés.

Avant que les Festifolies 2014 vous mettent l'eau à la bouche, et que, cette année encore, la curiosité vous incite à découvrir et partager avec nous ces moments inédits, il nous faut "Respirez" car "c'est l'été !"

A toutes et à tous, très belle saison estivale à Saint-Aignan de Grand Lieu !

Jean-Claude Lemasson
Maire et vice-président de Nantes Métropole

Édition :
Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu
Directeur de la Publication : Jean-Claude Lemasson
Directeur de la Rédaction : Pierre Péran
Responsable du service
Communication : Myriam Bouet
Rédacteur en chef : Myriam Bouet
Rédaction : Myriam Bouet, Jérémy Lesieur.
Maquette : Optima & Co
Impression à 2 000 exemplaires,
papier recyclé 100%, encres végétales et
label Imprim'Vert : Valpg



Agissez pour le recyclage des papiers avec la Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu et Ecofolio.

Résultats du scrutin aux élections Européennes du 25 mai supérieurs à 3,5%

Nombre d'inscrits	3 193	
Abstentions	1 820	57%
Votants	1 373	43%
Bulletins blancs/nuls	64	4,89%
Exprimés	1 309	

Choisir notre Europe	16,35%
Europe écologie	10,62%
Debout la France	3,59%
Pour la France, agir en Europe	14,67%
Front de gauche - Rompre avec l'austérité pour refonder l'Europe	6,11%
Liste Bleu Marine	21,54%
Nouvelle donne	4,13%
UDI modem les Européens	13,93%

Les conseils municipaux en différé

Retrouvez tous les trois mois dans *Le Mag'* l'extrait des principales décisions et débats portés en conseil municipal. Retrouvez et téléchargez les comptes-rendus détaillés de vos conseils municipaux sur <http://www.saint-aignan-grandlieu.fr/Elections-municipales-2014/Les-comptes-rendus-du-conseil-municipal>.

Conseil municipal du 17 février 2014

• Approbation de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau

Cet inventaire, engagé dès 2010 pour répondre à une orientation du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) doit être validé par le conseil communautaire de Nantes Métropole après l'aval des commissions locales de l'eau (CLE) et des SAGE "Estuaire de la Loire" et "Grand Lieu".

• Convention entre la commune et le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres en bordure du Lac de Grand Lieu

Afin de déterminer les périmètres d'intervention foncière en bordure du Lac de Grand Lieu, un projet de convention entre la commune et le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres a été approuvé par le conseil municipal pour trois secteurs à enjeux particuliers (Pierre Aigüe, Boire de Malet, l'Halbrandière/ bois de Saint-Aignan). Un accord qui permet de maîtriser et protéger la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels et qui s'inscrit dans la continuité d'une politique foncière sur des terrains situés à proximité immédiate des rives du lac.

• Contrat Nature du Conseil général pour la gestion de la Boire de Malet

La commune a défini un périmètre autour de la Boire de Malet pour conduire un projet de valorisation du site naturel en partenariat avec le département.

• Acquisition d'une parcelle boisée dans le centre bourg

Cet emplacement réservé pour des activités de loisirs permettra la réorganisation du plateau sportif reliant les lieux de pratiques sportives : la Pavelle, la Salle Polyvalente et le stade Jean Bertin. D'une superficie de 4 600 m²,

la parcelle a été acquise au prix de 20 700 €.

• PAVE : approbation du diagnostic

Dans le cadre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) pour les personnes en situation de handicap, la commune a émis un avis favorable sur la liste des besoins établie par la commission. Nantes Métropole sera chargée de la mise en œuvre.

• Marché d'extension du Groupe scolaire Jules d'Herbauges

Une nouvelle phase de travaux vise à aménager un lieu de pratiques sportives ou ludiques, actuellement organisées à l'intérieur des bâtiments. A l'issue des consultations d'entreprise, le montant des marchés s'élève à 383 865 € HT. C'est une économie de 70 000 € par rapport à l'enveloppe prévisionnelle.

Conseil municipal du 29 mars 2014

• Installation du conseil municipal

Le nouveau conseil municipal élu le 23 mars dernier a procédé à l'élection du maire et des adjoints (*Lire notre dossier détachable en pages 9 à 12*).

Conseil municipal du 14 avril 2014

• **Mise en place des délégations, commissions communales et représentations communales** (*Lire notre dossier détachable en pages 9 à 12*).

• Attribution des indemnités de fonction des élus

Une enveloppe affichant des taux inférieurs aux seuils maximums définis dans la grille indiciaire de la fonction publique pour les communes de cette taille.

Qualité	Maire	Adjoints	Délégués	Conseillers
Indice 1015 taux max.	3 801,47 €	3 801,47 €	3 801,47 €	3 801,47 €
Taux retenus	37%	17%	4,65%	0,90%
Indemn. brute mens.	1 406,54 €	646,25 €	176,77 €	34,21 €
Nombre	1	6	8	12

Conseil municipal du 26 mai 2014

• Jurés d'assises 2014

Tirage au sort de la liste annuelle de citoyens susceptibles d'être convoqués comme jurés à la Cour d'Assises.

• Approbation du règlement intérieur

Adoption du règlement intérieur du conseil municipal, obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus.

• Action foncière hameau de Pontrigné

Concerne deux petites parcelles, l'une communale et l'autre privée, dont l'échange permet d'accroître de manière cohérente la surface du terrain privé sans lui conférer un caractère constructible. Les frais inhérents sont portés à la charge des demandeurs.

Prochain conseil municipal, lundi 30 juin à 20 h, salle du conseil et des mariages.

Une nouvelle dynamique pour Nantes Métropole



Conseil communautaire d'installation
@Patrick Garçon - Nantes Métropole.

Le mercredi 16 avril 2014, le conseil communautaire de Nantes Métropole a élu Johanna Rolland présidente et a adopté les grandes instances de gouvernance du mandat.

L'esprit intercommunal réaffirmé

Nantes Métropole a toujours veillé à respecter les identités de chaque commune. Ce socle commun qui fonde la base de l'esprit intercommunal est réaffirmé et sera consolidé dans le mandat à venir.

Ainsi, chaque maire est membre du bureau communautaire et se voit confier une délégation, thématique pour les maires de la majorité, et territoriale pour les maires de la minorité.

Un bureau communautaire qui assure la représentation de chaque commune autour d'un exécutif resserré de 20 membres

L'exécutif, composé de 20 membres, dont Jean-Claude Lemasson, 10^e vice-président, est resserré, paritaire, et représentatif des identités du territoire de Nantes Métropole.

pour Nantes, deux pour les villes de plus de 30 000 habitants, un pour les communes de plus de 15 000 habitants.

Des représentants issus directement des suffrages lors des scrutins municipaux, ce qui est nouveau, et pour la même durée de mandat (6 ans).

20 vice-présidents sur des délégations thématiques nommés par délégation de la présidente

Jean-Claude Lemasson est 10^e vice-président nommé par délégation de la présidente, ainsi que 19 autres maires. Les délégations qui lui sont attribuées constituent de vastes enjeux pour l'avenir du territoire Métropolitain : L'Agriculture périurbaine, Arbre en ville, Forêts urbaines - et les risques et pollutions.

Concernant les maires n'étant pas vice-présidents, d'autres délégations thématiques ont été attribuées (quatre), et neuf maires disposent d'une délégation territoriale.



Les élus communautaires 2014-2019
@Patrick Garçon - Nantes Métropole.

La commune fortement représentée

En tant que vice-président de Nantes Métropole, le conseil communautaire a désigné Jean-Claude Lemasson sur différentes commissions et représentations :

- Membre des commissions permanentes Environnement et Grands Services Urbains.
- Membre titulaire au Comité du syndicat mixte pour l'hébergement des gens du voyage (24 représentants).
- Membre titulaire au Comité syndical du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire (49 représentants).
- Membre titulaire au SPL Le Voyage à Nantes (10 représentants).
- Membre titulaire au conseil d'administration de la SAEM du MIN (3 représentants), et à l'assemblée générale (1 représentant).
- Membre titulaire à la Mission Locale pour l'insertion des jeunes (24 représentants).
- Membre titulaire à Terres en Villes (1 représentant).
- Membre titulaire au comité de suivi de site - Sté ALVA (2 représentants).
- Membre titulaire à la SAFER (1 représentant).
- Membre titulaire à la Commission Consultative de l'Environnement de Nantes-Atlantique (4 représentants).
- Membre suppléant (1^{er} suppléant) au Comité syndical du syndicat mixte aéroportuaire.
- Membre suppléant (2^e suppléant) à l'Agence foncière de Loire-Atlantique.
- Membre suppléant (2^e suppléant) à ONIRIS (École nationale vétérinaire agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique).
- Membre suppléant (2^e suppléant) à l'École Supérieure du Bois.

Pierre Péran, adjoint au Maire, assurera une fonction intercommunale de suivi auprès du Comité syndical du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, ainsi qu'un suivi des politiques métropolitaines au bénéfice de la commune, tandis que Patrick Bague, adjoint au Maire, assurera une représentation à ses côtés au sein du pôle sud-ouest, permettant une gestion de proximité facilitée.

Par ailleurs, Jean-Claude Lemasson étudie également la possibilité, avec Nantes Métropole, de déléguer une partie de ses fonctions dans le cadre de ses attributions pour assurer un meilleur suivi des dossiers tels que le Syndicat mixte pour l'hébergement des gens du voyage, et la Mission Locale pour l'insertion des jeunes.

NANTES MÉTROPOLE EN CHIFFRES

- 24 maires, dont la moitié entame un premier mandat de maire en 2014.

- 24 communes : 15 dans la majorité et 9 dans l'opposition, Nantes Métropole accueille aujourd'hui plus de 585 000 habitants sur 52 336 hectares. Les politiques publiques sont déclinées en 7 pôles de proximité.

Renouvellement du conseil syndical au SIVOM* d'Herbauges

Quatre communes composent le SIVOM : Bouaye, Brains, Saint-Aignan de Grand Lieu et Saint-Léger-les-Vignes ; chacune d'entre elles est représentée par des conseillers municipaux (3 titulaires et 2 suppléants). Nos représentants au conseil syndical sont :

- Jean-Claude Lemasson - commission "mutualisations",
- Pierre Péran - président de la commission "environnement",
- Isabelle Kouassi - commission "enfance - scolaires - jeunesse",
- Cécile Bemelas - commission "enfance - scolaires - jeunesse",
- Pierre Labeeuw - commission "sports".

Jean-Claude Lemasson et Pierre Péran ont été élus au bureau du SIVOM aux fonctions respectives de secrétaire et d'assesseur. Par *gentlemen agreement*, la présidence est assurée successivement par chaque commune pour une durée de 3 ans. En toute logique, un Aignais prendra la suite de Benoît Prince, maire-adjoint à Saint-Léger-les-Vignes, élu président du SIVOM.

Le SIVOM d'Herbauges a succédé en 2012 au SIVOM de Bouaye après avoir réécrit ses statuts et ses missions. Il est toujours chargé de la gestion d'équipements intercommunaux : la caserne de gendarmerie (locaux de la brigade et les 14 logements de fonction), le centre des finances publiques, la maison du Pays d'Herbauges, la piste d'athlétisme

et la salle du complexe sportif de Bellestre. Le SIVOM a gardé la gestion d'un Relais d'Assistances Maternelles (RAM). Désormais, il développe aussi des actions dans les domaines culturel, sportif et social ; et il agit pour la protection et la valorisation des chemins ruraux, des déchets verts provenant de l'entretien des espaces publics.

Le grand projet des années à venir sera la construction d'une piscine à Bouaye, en collaboration avec d'autres communes du pôle sud-ouest de Nantes Métropole et à condition de bénéficier d'un concours des collectivités territoriales.

* *Syndicat intercommunal à vocation multiple.*

Réforme des rythmes scolaires



Les nouveaux rythmes scolaires seront opérationnels pour la rentrée de septembre à l'école Jules d'Herbauges.

Les principes d'organisation de la réforme ont été actés et s'appliqueront dès septembre à l'école Jules d'Herbauges. Une mise en place complexe, concertée depuis près de deux ans avec les directrices de l'école primaire et maternelle, les enseignants et associations de parents d'élèves, présentée en réunion publique le 26 juin dernier à l'Héronnière.

Une nouvelle organisation du temps scolaire

Les 24 heures d'enseignement hebdomadaires (temps inchangés) doivent s'étaler sur neuf demi-journées, dont le mercredi.

Trois heures hebdomadaires de temps périscolaires seront organisées par la commune, après les heures de classe, de 15 h 30 à 16 h 30 le lundi, mardi et vendredi. Une participation gratuite, facultative à laquelle toute inscription vaut engagement. Le jeudi, pas de temps périscolaire, les cours terminant à 16 h 30. Le mercredi, il y aura classe de 8 h 45 à 12 h 05.

Une organisation périscolaire favorisant l'accès de tous aux loisirs et aux pratiques sportives et culturelles

Il s'agit de proposer des ateliers, encadrés soit par des agents communaux qualifiés dans l'encadrement des enfants, des agents de l'école de musique, de la médiathèque et de l'espace jeunes, soit par des animateurs d'associations ou de prestataires volon-

taires dans la conduite du projet éducatif. De multiples pratiques seront proposées : ateliers manuels, jeux, cirque, gym, skate, roller, relaxation, animation sportive, multimédia, musique.....

De l'éveil musical en plus des activités pratiquées en classe

La musique favorisant l'épanouissement de l'enfant, la commune a fait le choix d'ajouter au programme d'éveil musical assuré en classe, des ateliers de musique dans le cadre périscolaire, en partenariat avec l'école de musique.

Des services en dehors du temps scolaire garantis

A l'issue des temps périscolaires, les enfants inscrits à l'étude seront pris en charge et ceux inscrits à l'accueil périscolaire seront transportés, comme de coutume. Les transports fonctionneront comme d'habitude.

D'autre part, la garderie (école Jules d'Herbauges) et l'accueil périscolaires (maison de l'enfance) seront ouverts le mercredi matin avant l'école. Le midi, un service de transport conduira les enfants au centre de loisirs où la restauration sera assurée, ainsi que les activités habituelles du centre l'après-midi. Les cours terminant à 12 h 05 le mercredi, il y aura également une garderie, à l'école, jusqu'à 12 h 30.

Le coût de la réforme

Cette réforme nécessite un surcroît de personnels d'encadrement, induit par l'organisation d'une demi-journée supplémentaire le mercredi matin. L'ouverture des accueils et l'encadrement des temps périscolaires, ainsi que le transport des enfants fréquentant le centre de loisirs à l'issue des cours le mercredi, représentent une dépense en moyens de personnel de l'ordre de 100 à 120 000 €/an. Une aide de l'état, estimée à 18 000 €, et une subvention de la CAF de 16 500 € seront accordées pour l'année 2014-2015.

Renseignements : Service scolaire de la mairie. **Tél. 02 40 26 44 74.**

Baptême de l'air pour les CM2 de la commune

35 élèves de CM2 de l'école Jules d'Herbauges, 15 de l'école Saint-Pierre découvraient le domaine aéroportuaire le 22 avril, avec, au programme comme chaque année pour les élèves de Saint-Aignan de Grand Lieu et de Bouguenais, le traditionnel survol en avion mis à disposition par Cie Volotea et aux couleurs du FCNA. Un baptême de l'air pour la moitié d'entre eux.



Rénovation du skatepark

L'équipement, qui était en mauvais état, a fait peau neuve. Un travail réalisé par les services techniques, qui a nécessité 200 heures de travail.

Disponible sur le site internet communal :

La mise à jour du répertoire des stages et des formations en alternance !

<http://www.saint-aignan-grandlieu.fr/Saint-Aignan-pratique/Formation-jeunesse-offres-de-stages>

Des activités tout l'été pour les enfants et les ados !

3-12 ans : faites le plein d'aventures avec le centre de loisirs

Des camps par tranche d'âge (5-7 ans/7-9 ans/8-11 ans), une nuitée pour les 3-4 ans, et des activités et sorties du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30, sur le thème des contes et légendes en juillet, et sur les arts en août.

Renseignements auprès du centre de loisirs. Tél. 02 40 31 09 42.



Camp d'été, photo d'archive.

Suite à un piratage de l'adresse courriel du centre de loisirs, merci d'utiliser désormais cette nouvelle messagerie : centredeloisirs@plinguetiere.fr

11-17 ans : un programme concocté avec les jeunes de l'espace jeunes !

Deux camps pour les 12/13 ans et les 14/15 ans, et des rendez-vous

à la carte, des sorties, des activités, des stages ou ateliers, des soirées.

L'été à l'espace jeunes, placé sous le signe des Festifolies, se terminera par un cinéma de plein air dans le parc du presbytère le jeudi 28 août (film en cours de choix), précédé d'un diaporama des activités d'été des jeunes.

Renseignements à l'espace jeunes, Tél. 02 40 26 48 59.

Courriel : espacejeunes@sagl.fr/
facebook espace jeunes St-Aignan.

Des rendez-vous sportifs pour les 7-16 ans

Treize stages sportifs et nature sont organisés pendant l'été.

Renseignements :
Thomas Postel,
animateur sportif départemental.

Tél. 06 86 45 83 08.

Courriel : thomas.postel@loire-atlantique.fr

Étude Jeunesse

Une consultation a été engagée en mai, afin de dresser le tableau de bord des orientations à prendre en faveur de la jeunesse, et de mieux connaître leurs attentes. Première étape : une rencontre avec les acteurs locaux début juillet.

Maison de la Vie Locale et école de musique

Dans la perspective de l'ouverture, début 2015, du futur équipement, une rencontre entre les élus concernés et le monde associatif s'est tenue le 11 juin à l'Héronnière, afin de présenter aux responsables de sections l'organisation et la répartition des rôles de chacun.

Plan canicule : prévention fortes chaleurs

Vous êtes Aignanaï(s) âgé(e)s de 65 ans et plus, isolé(e)s de vos familles cet été ? Vous êtes potentiellement concerné(e)s. Pour bénéficier d'un soutien en cas d'épisode caniculaire, vous devez figurer sur le fichier communal du plan canicule. Dans ce cadre, vous êtes invités à vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la commune, en mairie. Renseignements, Tél. 02 40 26 44 44.

Retrouvailles et ambiance festive le 4 mai dernier pour le repas des aînés



132 de nos aînés ont pris plaisir à se retrouver pour la traditionnelle journée de rencontre : une décoration festifolienne en avant-goût du festival d'automne, et une animation musicale assurée par de jeunes professionnels talentueux, "Passion'Scène", très appréciée des convives.

Les infos de l'Agenda 21

Appel aux volontaires pour cultiver des jardins partagés ou familiaux

Dans le cadre des actions n°13 et 20 de l'Agenda 21, la commune et l'association "Tous au Jardin" recherchent des personnes intéressées pour cultiver une parcelle de jardin chez un habitant de la commune, en échange d'un partage des récoltes.

L'association intercommunale "Tous au Jardin" anime et coordonne la mise en place et le suivi des jardins partagés et familiaux sur les communes de

Bouaye, Brains, Saint-Aignan de Grand Lieu et Saint-Léger-les-Vignes. Tous les 3^e samedi du mois ont lieu des rencontres d'échanges de plantes, de conseils techniques et d'astuces, pour en savoir plus consultez leur site internet <http://tousaujardin.wix.com/fr>

Continuons ensemble de faire vivre l'Agenda 21 de la commune !

Les comités de pilotage œuvrent depuis près d'un an et demi pour mener à bien les 40 actions définies

dans l'Agenda 21 et visant à préserver et valoriser le cadre de vie, à développer une ville pour tous, à inscrire la volonté d'un développement durable dans les comportements.

L'atelier 21, composé d'élus, de citoyens et d'agents communaux, vous invite à rejoindre les groupes constitués, vous proposant de contribuer à apporter maintenant des solutions qui garantiront les besoins des générations futures !

Information et contact : Graziella Guinée, coordinatrice Agenda 21 en mairie, Tél. 02 40 26 44 42.

Embellissement de la Place Millénia

► Un arbre de vie, un Ginkgo Biloba, et une stèle pour encourager le don du sang
Visibles de la rue des Frères Rousseau, ils témoignent du soutien porté par la commune au projet "L'arbre de vie" de l'association des Donneurs de Sang bénévoles de Bouguenais et des communes environnantes.

Le Ginkgo Biloba ferait partie de la plus ancienne famille d'arbres connus, apparue il y a plus de 270 millions d'années.

► Les services techniques de la mairie ont réalisé un aménagement paysager sur le côté de la mairie, et l'arrière de l'école Saint-Pierre, d'où se fait l'accès des écoliers, renforçant ainsi l'aspect apaisant de la place Millénia.



Des consignes à vélo bientôt installées dans la commune

De premiers mobiliers de consignes à vélos, des Cubike de couleur grise, seront implantés route du Champ de Foire courant juillet.

Votre nouveau conseil municipal

Avec une équipe renouvelée, le Maire, Jean-Claude Lemasson, a procédé à l'installation du nouveau conseil municipal le 29 mars dernier, soit 6 jours après son élection.

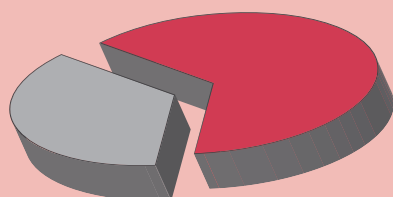


Résultats de l'élection municipale du 23 mars 2014 à Saint-Aignan de Grand Lieu

27 élus, pas de second tour

64,01%

35,99%



	Nombre	%
Inscrits	3 188	
Abstentions	1 200	37,64%
Votants	1 988	62,36%
Blancs ou nuls	107	5,38%
Exprimés	1 881	94,62%

Jean-Claude Lemasson
Liste "Vivre ensemble à Saint-Aignan de Grand Lieu"

VOIX	%	sièges
1204	64.01	22

Bernard Seillier
Liste "Un autre regard sur Saint-Aignan"

VOIX	%	sièges
677	35,99	5

Le maire et les adjoint(e)s



Jean-Claude Lemasson

Maire
10^e Vice-Président de Nantes Métropole



Valérie Lieppe de Cayeux

1^{re} Adjointe aux solidarités
chargée de l'insertion sociale et
professionnelle



Pierre Péran

2^e Adjoint à l'animation
du territoire, chargé de
la communication et
de l'intercommunalité



Isabelle K...

3^e Adjointe
l'enfance et

Les conseillers municipaux

Liste "Vivre Ensemble à Saint-Aignan de Grand Lieu"



Cécile Bernelas

Déléguée aux affaires
scolaires (écoles publiques)
auprès de l'adjointe
chargée de l'enfance et
de la jeunesse



Pierre Corre

Délégué à l'environnement
auprès de l'adjoint chargé
du territoire et du cadre
de vie



Thérèse Barillère

Déléguée à l'identité du
territoire et à l'écotourisme
auprès de l'adjoint
à l'animation du territoire



Daniel Coutant

Délégué aux finances, au
budget et aux marchés
publics auprès du maire



Dominique Naud

Déléguée à la citoyenneté
auprès du maire



Michel Goan

Mission insertion profession-
nelle et référent défense
nationale



Jacques Lamazière

Mission handicap



Martine Potier



Jacques Ezéquel



Solange Lagarde Belkadi

Le Maire et les Adjoint(e)s se tiennent à votre disposition en mairie, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat des élus. **Tél. 02 40 26 44 44. Courriel : mgautreau@sagl.fr**



Douassi

chargée de
de la jeunesse



Patrick Bague

4^e Adjoint chargé des travaux et
des équipements



Anne Nail

5^e Adjointe chargée de la vie
associative et du sport



Jérôme Brizard

6^e Adjoint chargé du territoire
et du cadre de vie
Réfèrent sécurité routière



Fabien Guérizec

Délégué à l'Agenda 21 et
au développement durable
auprès du maire



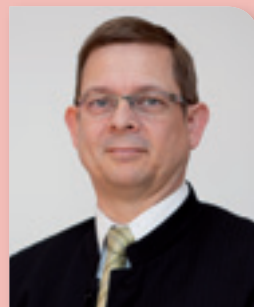
Pascale Destrumelle

Déléguée à l'action en
faveur des personnes âgées
auprès de l'adjointe
aux solidarités



Sylvie Goujon

Déléguée aux rendez-vous
culturels auprès de l'adjoint
à l'animation du territoire



Pierre Labeeuw

Mission sports



Françoise Benoît Guiné

Mission action sociale

Liste "Un Autre Regard sur Saint-Aignan"



Bernard Seillier



Virginie Joubert



Damien Humeau



Gwénola Desmas



Antony Boucard

Les commissions communales permanentes

Le Maire préside par défaut l'ensemble des commissions communales permanentes. Celles-ci ont pour rôle d'examiner les questions qui seront à délibérer en conseil municipal et d'émettre des avis.

Commission solidarités

Valérie Lieppe de Cayeux, *vice-présidente*
Jacques Lamazière
Françoise Benoît Guiné
Pascale Destrumelle
Michel Goan
Gwénola Desmas

Commission animation du territoire

Pierre Péran, *vice-président*
Solange Lagarde Belkadi
Thérèse Barillère
Martine Potier
Sylvie Goujon
Virginie Joubert

Petite enfance

Isabelle Kouassi, *vice-présidente*
Cécile Bernelas
Thérèse Barillère
Anne Nail
Solange Lagarde Belkadi
Damien Humeau

Jeunesse

Isabelle Kouassi, *vice-présidente*
Valérie Lieppe de Cayeux
Thérèse Barillère
Jacques Ezéquel
Fabien Guérizec
Cécile Bernelas
Damien Humeau

Écoles

Isabelle Kouassi, *vice-présidente*
Cécile Bernelas
Jacques Ezéquel
Pierre Corre
Pascale Destrumelle
Damien Humeau

Travaux

Patrick Bague, *vice-président*
Jacques Lamazière
Pascale Destrumelle
Michel Goan
Daniel Coutant
Antony Boucard

Vie associative

Anne Nail, *vice-présidente*
Solange Lagarde Belkadi
Pierre Labeeuw
Patrick Bague
Sylvie Goujon
Virginie Joubert

Urbanisme et cadre de vie

Jérôme Brizard, *vice-président*
Dominique Naud
Jacques Ezéquel
Martine Potier
Fabien Guérizec
Patrick Bague
Pierre Corre
Bernard Seillier

Déplacements

Jérôme Brizard, *vice-président*
Dominique Naud
Pierre Labeeuw
Martine Potier
Pierre Corre
Antony Boucard

Citoyenneté

Dominique Naud
Isabelle Kouassi
Thérèse Barillère
Valérie Lieppe de Cayeux
Sylvie Goujon
Antony Boucard

Budget

Daniel Coutant
Cécile Bernelas
Dominique Naud
Bernard Seillier

Ressources humaines

Cécile Bernelas
Thérèse Barillère
Valérie Lieppe de Cayeux
Bernard Seillier

Centre Communal d'Action Sociale

4 membres élus, autour de membres représentant des associations sociales :
Valérie Lieppe de Cayeux, *présidente*
Jacques Lamazière
Françoise Benoît Guiné
Gwénola Desmas

LES DÉLÉGATIONS COMMUNALES

Commission d'appels d'offres

Membres titulaires
Cécile Bernelas
Patrick Bague
Michel Goan
Daniel Coutant
Bernard Seillier

Membres suppléants

Isabelle Kouassi
Dominique Naud
Fabien Guérizec
Françoise Benoît Guiné
Antony Boucard

Commission Locale d'Évaluation de Transfert des charges (CLET)

Délégué titulaire
Jean-Claude Lemasson

Délégué suppléant
Pierre Péran

Comité Technique Paritaire (CTP)

Membres titulaires
Cécile Bernelas, Thérèse Barillère, Antony Boucard

Membres suppléants
Michel Goan, Daniel Coutant, Damien Humeau

LES DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS DIVERSES

Syndicat Intercommunal Multiple (SIVOM) d'Herbauges

Titulaires :
Jean-Claude Lemasson, Pierre Péran, Isabelle Kouassi

Suppléants :
Cécile Bernelas, Pierre Labeeuw

Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu (SBVG)

Titulaires :
Jérôme Brizard, Pierre Corre

Suppléants :
Patrick Bague, Martine Potier

Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN)

Jean-Claude Lemasson

Société d'Économie Mixte des Transports en commun de l'Agglomération Nantaise (SEMITAN)

Jérôme Brizard

Nantes Métropole Aménagement (NMA)

I délégué à l'AG
Jean-Claude Lemasson

I délégué à la CAO
Jean-Claude Lemasson (titulaire)
Pierre Péran (suppléant)

Sud Loire Avenir

Jean-Claude Lemasson,
Pierre Péran

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Isabelle Kouassi

Association Domicile Multi-Services (DOMUS)

Valérie Lieppe de Cayeux

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Pascale Destrumelle

Centre de Soins Infirmiers

Valérie Lieppe de Cayeux

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Loire-Acheneau

Valérie Lieppe de Cayeux

Maison de la Justice et du Droit Sud-Loire

Valérie Lieppe de Cayeux

CAPE Sud-Loire

Valérie Lieppe de Cayeux

Conseils d'écoles

Cécile Bernelas

Organisme de gestion de l'école privée Saint-Pierre (OGEC)

Isabelle Kouassi

Associat. "Les trois ports"

Anne Nail, Pierre Péran

Un jumelage uni par une douce amitié

Dans le cadre des échanges entre les deux communes jumelées depuis 1995, Saint-Aignan de Grand Lieu recevait ses amis de Thüngersheim du 29 mai au 1^{er} juin 2014. Un soleil radieux a illuminé ce week-end de l'Ascension et 2014 apparaît déjà comme un excellent cru pour les rencontres franco-allemandes. Pendant ces quelques jours, la douce amitié qui unit les familles était perceptible. Les conversations s'en font encore l'écho. On songe déjà aux 20 ans du jumelage en 2015 et 2016, aux manifestations qui marqueront cet anniversaire, et aussi aux moyens d'amener de nouvelles générations à partager ces échanges.



Cette année, le jumelage proposait une croisière sur la Loire et la visite de l'Escale Atlantique à Saint-Nazaire.

L'école buissonnière de Mme Ferry



Les nouveaux membres du groupe nature ont remis à M. et Mme Ferry un plateau d'argent, témoignant leur amitié, et en reconnaissance à 20 années passées au service de l'association.

dévouement passées à développer les activités de l'association.

En 1993, Annick Ferry, jeune retraitée, active, et aimant la nature, crée le Groupe Nature, aux côtés de Michel Goureau, passionné de nature et de reptiles. Le duo fonctionnera plus d'une dizaine d'années, jusqu'au départ de Michel Goureau dans les îles. Annick Ferry reprend alors seule le flambeau, entourée des membres de son bureau, et de son époux, Georges Ferry, notamment ces cinq dernières années où il a été le trésorier de l'association et a secondé la Présidente très active.

Avec une dizaine de sorties par an (des sorties dans les environs ou en bords de Loire), des expositions, les activités du Groupe Nature drainent aujourd'hui un large public, composé d'Aignanais et d'habitants des communes environnantes.

Le couple a choisi aujourd'hui de céder la place, pour une "vraie" retraite, bien méritée. Un nouveau bureau s'est

constitué. Une passation qui se profile sous les meilleurs auspices, Mme Ferry restant en contact régulier avec les nouveaux membres bénévoles. Nous les retrouverons souvent, et M. et Mme Ferry ont d'ailleurs prévu d'être présents à la fête de Pierre Aigüe, pour donner un coup de main aux organisateurs des activités du Groupe Nature présentées sur le site les 28 et 29 juin !

Les nouveaux membres du Conseil d'Administration du Groupe Nature

Marylise Somon, Présidente
Henri de Cayeux, Vice-Président
Maryline Derouineau, Trésorière
Alexandra Ricouneau, Secrétaire -
Colette Granet & Jean-Paul Giraudet, Administrateurs.

Contacts :
Alexandra **06 35 11 42 23**,
Colette, **02 40 31 07 43**.
Courriel : groupe.naturesagl@orange.fr

Tout le monde connaît Madame Ferry. L'initiatrice du Groupe Nature de Saint-Aignan de Grand Lieu, c'est elle, mais pas seulement ! En tout, ce sont 20 années d'engagement et de



Il y a forcément une animation faite pour vous !

d'Automne

LES
27 & 28
SEPTEMBRE
2014

LA PARADE COSTUMÉE : SOURIEZ VOUS DÉFILEZ !

Créez votre costume insolite uniquement à partir de matériaux de récupération et défilez lors de la grande parade des Déjantés ! Nombreux participants attendus !

Prochains ateliers : **Les 11 et 18 septembre de 19 h 30 à 21 h 30.**

Lieu : Maison des Associations
place Milléna

Contact : **Thérèse Barillère**
02 40 26 48 49.

Trois mois avant le top départ de la seconde édition des Festifolies d'Automne, le festival recherche toujours des participants dans 5 ateliers participatifs : création de costumes, d'O.R.N.I.S, de décors, de recettes et danse du flashmob : la commune fait appel à votre sens de la curiosité !



L'ATELIER DÉCO : L'ÉCO RENDEZ-VOUS !

Venez bricoler les espaces détente et la décoration du festival pour créer des ambiances inattendues et surprenantes. Ces décors habilleront les rues avec du mobilier de récupération. A l'issue du festival les participants pourront repartir avec les bancs et autres tables qu'ils auront créés. "Voilà une bonne occasion de mêler l'utile à l'agréable !", explique David Eveillard, le chef d'atelier.

En plus du mobilier urbain, les bénévoles participent activement à la réalisation d'œuvres monumentales telles que le "poisson bouteille" ou le "dragon d'acier".

Prochain atelier : **Le 2 juillet, 14 h - 22 h.**

Lieu : Au Chais des Treilles
28 rue des Frères Rousseau

Contact : **Barbara Gallais - 02 40 26 44 54.**



Festi' Chef: *Concours cuisine insolite*

CUISINEZ AVEC LE CONCOURS FESTI'CHEF !

Grande nouveauté 2014 : un concours de cuisine par équipes sera organisé aux Festifolies. Venez vous affronter par équipe de 4 personnes. Accompagnés par des chefs cuisiniers, vous tenterez de remporter la toque d'or du Festival. Un lot pour tous les participants, places limitées.

Renseignements et inscriptions gratuites au
02 40 26 44 54, auprès de Barbara Gallais.

Salle comble aux 2 représentations du 6^e conte musical

600 personnes ravies les 6 et 7 juin derniers au conte musical des élèves de l'école de musique qui se présentait en deux parties autour d'un projet complet alliant le chant, le théâtre et la danse : la 1^{re} interprétée par les plus jeunes autour de chansons sur le thème de l'espace - un spectacle écrit par les enfants de 3^e année de FM avec l'aide de leur professeur, Valérie Le Trouher -, et la 2nd partie, un rendez-vous adapté du spectacle musical "L'aventure aérospatiale", d'Olivier Gavignaud.

Une mention spéciale à Valérie Le Trouher, qui a encadré les enfants et animé les ateliers d'écritures, et une à Karine Guichard, chorégraphe du flash mob des Festifolies 2014, qui a aussi conduit les musiques, apportant une touche multiculturelle à ce projet 2014 ! Rendez-vous en 2016 pour le 7^e conte musical !

Le DVD du 6^e conte musical est disponible auprès de l'association Music'As au prix de 12 €. Contact en mairie : Tél. 02 40 26 44 70. Courriel : music.as@laposte.net



FABRIQUEZ VOTRE O.R.N.I. !

Vous rêvez d'une course un peu farfelue sur un engin complètement délirant ? Alors n'attendez plus, construisez votre bolide en équipe et participez à la grande course.

Renseignements et inscriptions gratuites auprès de Dominique Couderc 02 40 31 07 74.

FLASH MOB : APPRENEZ LES PAS DEPUIS VOTRE SALON !

Entre amis ou en famille, à l'heure de l'apéritif ou en soirée, ambiancez-vous avec le Flash mob des Festifolies ! La vidéo pour apprendre les pas est en ligne sur le site de la mairie et sur le facebook du festival. Rejoignez la piste des déjantés qui dansera le Flash Mob une fois par jour les 27 et 28 septembre !

A noter : grande répétition générale le 1^{er} juillet, de 19 h 30 à 21 h à la salle Polyvalente.

facebook

twitter



Le printemps des bons plans a la cote

415 visiteurs Aignonais et des communes environnantes sont venus faire le plein d'idées et de bons plans le 6 avril dernier. Un 2^e rendez-vous des trucs et astuces pour dépenser moins qui proposait des alternatives sociales, économiques, solidaires, environnementales pour construire, rénover, équiper ou entretenir sa maison, autour d'un salon bio-thé. Les petits bâtisseurs en herbe n'étaient pas en reste, et ont pu exercer leurs talents avec pas moins de 30 000 kaplas ! Nous saluons Mme Brigitte Mary, nouvellement Aignanaise, qui a remporté un éco-panier, prix de la tombola organisée.



Le Mur du Son : bonne ambiance, bonne musique

Belle programmation pour le concert jeunes, un concert éclectique organisé par l'espace jeunes en partenariat avec les jeunes de la commune. C'était le 12 avril dernier. Avec : The Worst (rock) Rezé - Autumn Clouds (pop rock) Rezé / St-Aignan (Maxime Labeeuw à la batterie) - Les Fantastiks (mix & drum) Nantes (notre photo) - La zotha Family (reggae/ragga) La Montagne.



A noter ! La prestation de Maxime Labeeuw, groupe Autumn Clouds, à la batterie, jeune Aignonais. Remerciements aux jeunes investis dans le projet d'échange culturel avec Ankadibé, leurs parents, et l'association, qui ont tenu le bar durant le concert, ainsi qu'aux jeunes de l'atelier art plastique qui ont exposé les fresques réalisées !

Musique métisse, rythmes brésiliens... et foot

Quand le mondial de football fait concurrence à la fête de la musique ! Pourtant, les Tambours du Bourg ont battu leurs rythmes brésiliens entre l'église et le presbytère pendant une partie de la nuit, avant de livrer un bœuf très réussi avec les Trompettes du Mozambique, une magnifique formation de rock métissé, où le son des bombardes fait écho aux éclats funky des cuivres.

En début de soirée, les élèves de l'école de musique avaient fait la part belle aux musiques de films avant de céder la place à Vaguement la Jungle, deux excellents musiciens de jazz manouche.

Très belle soirée pour ceux qui avaient su échapper à leur télé. Et un grand merci au judo club, qui a assuré le bar, et l'association "La Nantaise des Prés Aignonais", pour leurs délicieuses grillades. Finalement, vendredi 20, tout le monde était gagnant !

Hommage au 69^e anniversaire de la Victoire



La présence de l'école de musique, avec une interprétation de "Marche pour la légion étrangère", et des enfants du Conseil Municipal Enfants lisant un texte extrait du livre "Grand-père" de Gilles Rapaport, ont marqué les cérémonies du 8 Mai.

Quatre médailles ont été remises par Jean-Claude Giraudet, Président de l'Union

Nationale des Combattants : une médaille d'argent à M. Claude Roturier, pour son investissement à l'U.N.C., et au titre de ses 24 mois passés en Algérie, et trois médailles en reconnaissance du travail effectué au sein de l'association à Mesdames Marie-Louise Aubin, Thérèse Boucard, et Jacqueline Renaud.

Les rendez-vous d'été de la médiathèque

Tous l'été :

Ami(e) lecteur(rice) : 150 livres ados-adultes éparpillés dans différents points de la commune attendent d'être lus ! Trouvez, lisez, et déposez l'ouvrage lu autre part pour un prochain lecteur ! 5 boîtes à livres **vagabonds** et quelques bancs indiqueront aux lecteurs le principe de l'initiative.



Exposition de livres en juillet et août

"Un pied devant l'autre" (en lien avec l'animation du 22 août). A la médiathèque. Accès libre.

Vendredi 4 juillet : Ballades musicontées

"Les champs sont pour les enfants" par la Compagnie Jucaluna. Départ de

la médiathèque à 18 h. Tout public. Gratuit sur inscription.

Samedi 26 juillet 16 h : Spectacle familial

"La plus belle des poubelles", de la Compagnie Al et les astrolobi. Tout public à partir de 4 ans. A la médiathèque. Entrée libre.

Respirez, c'est l'été

Des visites et découvertes tout l'été !

Après la fête de Pierre Aigüe, les 28 et 29 juin, rendez-vous festif autour de nombreuses animations sur site, et les traditionnelles balades en barque sur le Lac, l'été continue jusqu'au 31 août... !

Des observations ornithologiques

Observatoire en libre accès tout l'été (apporter son matériel d'observation).

Séances commentées **les dimanches 6, 13, 20 et 27 juillet, et les 3, 10, 17, 24 et 31 août, de 16 h à 19 h.** Accès libre. Séances accompagnées par Mme Dulain, Aignanaise, fauconnière, avec spécialité ornithologie.

Des balades en calèche



A travers marais, bois et bocages, avec l'association "Les attelages de Grandlieu".

Les mardis 1, 8, 15, 22, 29 juillet, et les mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 juillet ; les mardis 5, 12, 19, 26 août, et les mercredis 6, 13, 20, 27 août, de 15 h 30 à 17 h.

Tarifs : 2 € par personne, 1 € pour les moins de 12 ans.

Soirée : **les vendredis 25 juillet et 22 août, de 19 h à 20 h 30.** Gratuit.

Départs du parking de Pierre Aigüe. Durée : 1 h 30. Nombre de places limité à 14 personnes, réservation recommandée.

Des balades commentées sur l'Ognon

Avec l'association "Les Pigouilleurs de Grand Lieu"

Les vendredis 18 juillet et 8 août.

Départs à 16 h et à 18 h du Port de l'Halbrandière. Nombre de places limité. Gratuit sur réservation. Durée : 2 h.

Des balades commentées et jeux de piste

Encadrés par deux animateurs nature du Conseil général, pour groupes de 12/15 personnes constitués sur réservation.

Les vendredis 18 juillet et 1^{er} août, les mercredis 13 et mardi 19 août, de 14 h à 15 h 30 et de 15 h 30 à 17 h.

Sortie découverte de l'histoire et de l'environnement

Le groupe histoire "Sur les Pas d'Amani" et le groupe nature de Saint-Aignan de Grand Lieu organisent une sortie sur la commune, autour de la route du

Bois Cholet. Rendez-vous route de la Beauvaiserie, à côté de l'ancien hangar agricole. Amenez un pique-nique pour terminer la soirée de manière conviviale !

Vendredi 29 août, 17 h 30.

Erratum date parue dans la plaquette distribuée : la sortie aura lieu le 29 août (et non le 22 août).

Visite de l'église un patrimoine d'exception

Fondée en 1658, l'église de Saint-Aignan de Grand Lieu contient de nombreux objets d'Arts classés au titre des Monuments Historiques. D'autre part, son orgue à tuyaux baroque allemand, fabriqué de façon artisanale, est unique du genre dans le Département. Cela vaut à la commune de recevoir chaque année des concertistes des plus prestigieux. Présence de Philippe Humeau, organiste.

Dimanche 10 août, de 14 h 30 à 17 h 30. Entrée libre.

Des chemins nature à parcourir

Plus de 40 km de circuits à découvrir à travers bois, lac et campagne, où apparaîtront, au détour d'un chemin, les rives du Lac, les Châteaux, la fontaine Saint-Rachoux...

Plaquette disponible en téléchargement sur www.cheminsnature.fr, et à disposition en mairie.

Renseignements au 02 40 26 44 54. ou www.saint-aignan-grandlieu.fr



Vendredi 8 août à 18 h : Lire-Dire

Partage de coups de cœur autour des livres sur le thème des romans policiers et thrillers. A la médiathèque. Public : adultes. Entrée libre.

Vendredi 22 août à 18 h : Animations

"Chemin faisant, chemin lisant" par la Compagnie Athénon, une promenade

qui traverse les genres : poésie, théâtre, nouvelles, conte, et invite le public à se glisser dans les pas de quelques poètes marcheurs. A la médiathèque. Tout public. Entrée libre.

Renseignements Médiathèque
Tél. 02 40 26 44 55.
Courriel : mediatheque@sagl.fr

A votre disposition en mairie.





Mémoire de Temps de Guerre

A l'occasion de la commémoration de la première guerre mondiale 1914-1918, le groupe histoire présentera dans les pages du Mag un recueil de ce qui a marqué le territoire de la commune durant ces quatre années, invitant les lectrices et lecteurs Aignanaï(s) à garder en mémoire les heures dramatiques de cette période de notre histoire. Une exposition complète aura lieu en 2017.



Henri Huet, maire de Saint-Aignan 1900-1919.

Il y a un siècle, en 1914, Saint-Aignan, qui ne s'appelle pas encore "de Grand Lieu", comme tous les villages d'Europe, vivait les derniers mois de paix de la "Belle Époque".

Avant le déclenchement de cette guerre, la commune compte 1274 habitants répartis en 371 familles.

Le maire est Henri Huet (Radical), marchand de vin dans le bourg. Pauline Terrien est son épouse.

Le curé de la paroisse est Désiré Vaujoyeux, originaire de Montoir. Il

réside dans le presbytère avec son vicaire, François Buquet.

On trouve deux écoles, toutes deux laïques. Une de filles et une de garçons. Elles sont situées à droite de l'ancienne mairie pour les filles et à gauche pour les garçons.

Les instituteurs sont Jules Raffoux et son épouse Amandine. Mesdemoiselles Marcellon et Nicolas sont aussi institutrices.

Les deux logements pour les instituteurs sont situés pour l'un dans l'ancienne mairie et pour l'autre dans l'école des filles.

Dans le bourg on trouve de nombreux commerçants. Deux forges, Ferdinand Robineau est devant la mairie et Jean Baptiste Jubin derrière la piéta, Marie Jubin son épouse est épicière. L'épicerie Chevalier est située en face de la piéta. Antoinette Tessier est lingère. Eugène Malard, originaire de Aizenay est sabotier, ainsi que Dominique Chagneau. Gustave le fils de ce dernier est mouleur. Armand Hervouet est installé sur la place de l'église comme menuisier. Ferdinand Lebert est le boulanger avec Pauline son épouse. Henri Régereau est marchand de vin comme Monsieur le

Maire. Léon Mainguy est cordonnier, et Joséphine son épouse est lingère. Le facteur est Pierre Rouaud, son épouse Françoise est aide de poste, leur fils Alexandre est charron, l'autre fils Aristide est forgeron. Antoine et Félicité Aubin sont bouchers avec leur fils. Jean Baptiste Baudry est minotier et Jean-Marie Sauvaget est son meunier. Charles David et son fils sont tonneliers. Le cerclier est Pierre Bretaudeau. Pierre Marais est cordonnier et son épouse Marie repasseuse de coiffes. François Chevalier est charpentier avec son fils Amédée, son second fils, Henri est tonnelier. Louise Texier est blanchisseuse. Marie Padiou est débitante. Pierre et Lucienne Huet sont commerçants en alimentation, ils ont un ouvrier sabotier, Joseph Normand. De nombreuses couturières et tailleuses pour dames ou hommes vivent dans le bourg. Dans le bourg on trouve aussi de nombreux cultivateurs.

Cette vie paisible sera bousculée par le déclenchement de la guerre.

Sources : archives départementales de Loire-Atlantique de 1911. Rédaction : Groupe Histoire de Saint-Aignan de Grand Lieu "Sur les Pas d'Amani".

Tribune du groupe d'opposition

C'est la suite logique du résultat des élections municipales du 23 mars, où 35,99% d'entre vous ont choisi la liste "Un Autre Regard sur Saint-Aignan", les 5 élus qui vous représentent auront à cœur d'être dignes de votre confiance et respectueux de la mission qui nous incombe.

Le conseil municipal est enfin représentatif des tendances exprimées lors des élections municipales de mars dernier.

Nous nous engageons à échanger avec le plus grand nombre d'Aignanaïses et d'Aignanaï qui désire suivre ce mandat à travers notre association.

Nous sommes des élus locaux, qui travaillons pour des enjeux locaux.

Notre objectif, défini comme tel durant la campagne, est d'être constructif tout au long de cette mandature. Nous serons particulièrement vigilants et critiques, quant aux finances de notre commune.

Nous sommes surpris à ce jour que le budget 2014, n'ait pas encore été présenté à l'ensemble des élus, et qu'il faille attendre, contraints, le 4^e conseil municipal, du 30 juin 2014 pour connaître l'état des finances de notre municipalité.

Aujourd'hui aucune commission budget n'a été programmée par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire a-t-il des difficultés pour boucler son budget ?

Pour le groupe "Un Autre Regard sur Saint-Aignan" : Bernard Seillier, Virginie Joubert, Damien Humeau, Gwénola Desmas, Antony Boucard.

Le JARDIN
de LECTURE
médiathèque



3 liseuses sont à disposition en prêt et contiennent près de 1 200 e-books, principalement des classiques de la littérature.

L'emprunt nécessite de remplir une attestation de valeur, la durée de prêt est de 3 semaines avec possibilité de prolongation et réservation.

Horaires d'été, du 1^{er} juillet au 31 août

Lundi 16 h-19 h - Mercredi 10 h 30-13 h et 14 h-16 h
Vendredi 16 h-19 h.

Coups de cœur de la médiathèque

Belle soirée musicale le 22 avril

Allier musique et textes pour le plaisir du public, des musiciens et des lecteurs, pari réussi à nouveau cette année pour la 2^e soirée musicale organisée en collaboration entre la médiathèque et l'école de musique.

État-Civil

NAISSANCES

Eliot CISSE RELION 26 route de la Noë Nozou	18.12.2013
Julia BRIAND 8 impasse de la Noue	02.01.2014
Maëva PARIS 14 rue des Merisiers	09.01.2014
Liam FOSSE 20 route du Port de l'Halbrandière	27.01.2014
Abdullah AMIROV 4 bis route de l'Halbrandière	28.01.2014
Lya TROUILLOT 8 route de la Paillerie	03.02.2014
Oscar THORIN 3 ter route du Champ de Foire	05.02.2014
Nina MENANTEAU Route de la Gagnerie	08.02.2014
Anna MANSUY SZNITKIES 72 route du Champ de Foire	20.02.2014
Paul BRIAND 5 bis impasse du Pinier	01.03.2014
Rose GALLOU 60 route de la Noë Nozou	26.03.2014
Liam BARBEDETTE LE GARNEC 8 rue des Merisiers	30.03.2014
Mano BOURGOIN LE BILLER 13 route des Poteries	04.04.2014
Axel DAHERON 7 A route du Chapelet	08.04.2014
Violette NUÉ 7 rue des Marouettes	15.04.2014
Maël BARBIER 28 ter route de la Noë Nozou	28.04.2014
Lola MARCHAIS 23 bis rue des Frères Rousseau	01.05.2014
Aaron LE HOUËDEC 4 rue des Grèbes Huppés	03.05.2014
Manon BOUCARD 2 route du Champ de Foire	06.05.2014
Baptiste BABARY MARTIN 11 route des Épinais	15.05.2014

Alicia SALLIOU 4 avenue de la Boire de Malet	15.05.2014
Thibault BONTEMPS 10 route de la Landaiserie	21.05.2014
Raphaël BELLEVAIRE 7 bis route de la Beauvaiserie	29/05/2014
Enzo HABAY 14 rue de Rosa Gallica	30/05/2014
Cameron DRION 1 rue des Aigrettes	06/06/2014

MARIAGES

Mickaël CHARIAUD et Johanna RENAUD 6 route de la Garotterie	19.04.2014
Olivier SAUVÈTRE - Issé et Aurélie HAMON 7 passage du Champ de Foire	09.05.2014
Mickaël ALBERT et Lidia LUNGU 10 route de la Gendronnerie	09.05.2014
Michel POUVREAU et Guyliène GUÉVEL 9 route des Landes	10.05.2014
Yann JOINTRÉ et Mélissa LAMBOLEZ 15 route du Port de l'Halbrandière	17.05.2014

DÉCÈS

Gisèle GAUTIER épouse BACHELIER La Planche Miraud	16.01.2014
Robert THOMAS 12 route de la Noue	19.01.2014
Auguste EZÉQUEL 35 route du Champ de Foire	13.02.2014
Roger PARÉ 24 rue du Grand Chemin	28.03.2014
Solange GOBIN épouse ROQUET 20 rue du Pressoir	13.04.2014
Maryvonne MÉRIL épouse BOUIN 5 route de la Gendronnerie	24.04.2014
Mohamed MEDJBER 7 route du Gros Chêne	25.04.2014
Lucien HÉREL 1 route du Grand Pré	02.05.2014

LES
27 & 28
SEPTEMBRE
2014



2 JOURS DE FÊTE ET DE SPECTACLES

GRATUITS !!

Baz' Art de Rue **Fanfares** **Feu d'artifice**

**Jeune
Public**

Course d'O.R.N.1
Objets roulants non identifiés

Concerts

Flash mob

**Grand marché
d'automne**

**Parade
costumée**

La piste à dansoïre

Spectacles équestres



Nouveau

Festi' Chef: cuisine insolite

www.festifolies.fr

LE SAMEDI 27/09 DE 14H30 À 1H ET LE DIMANCHE 28/09 DE 10H À 19H



RESEAU ECO-EVENEMENT

Sefa

Loire-Atlantique
développement

SUPER U

Tipiak

télé**nantes**
loire-atlantique

france
bleu
loire océan

ouest
france